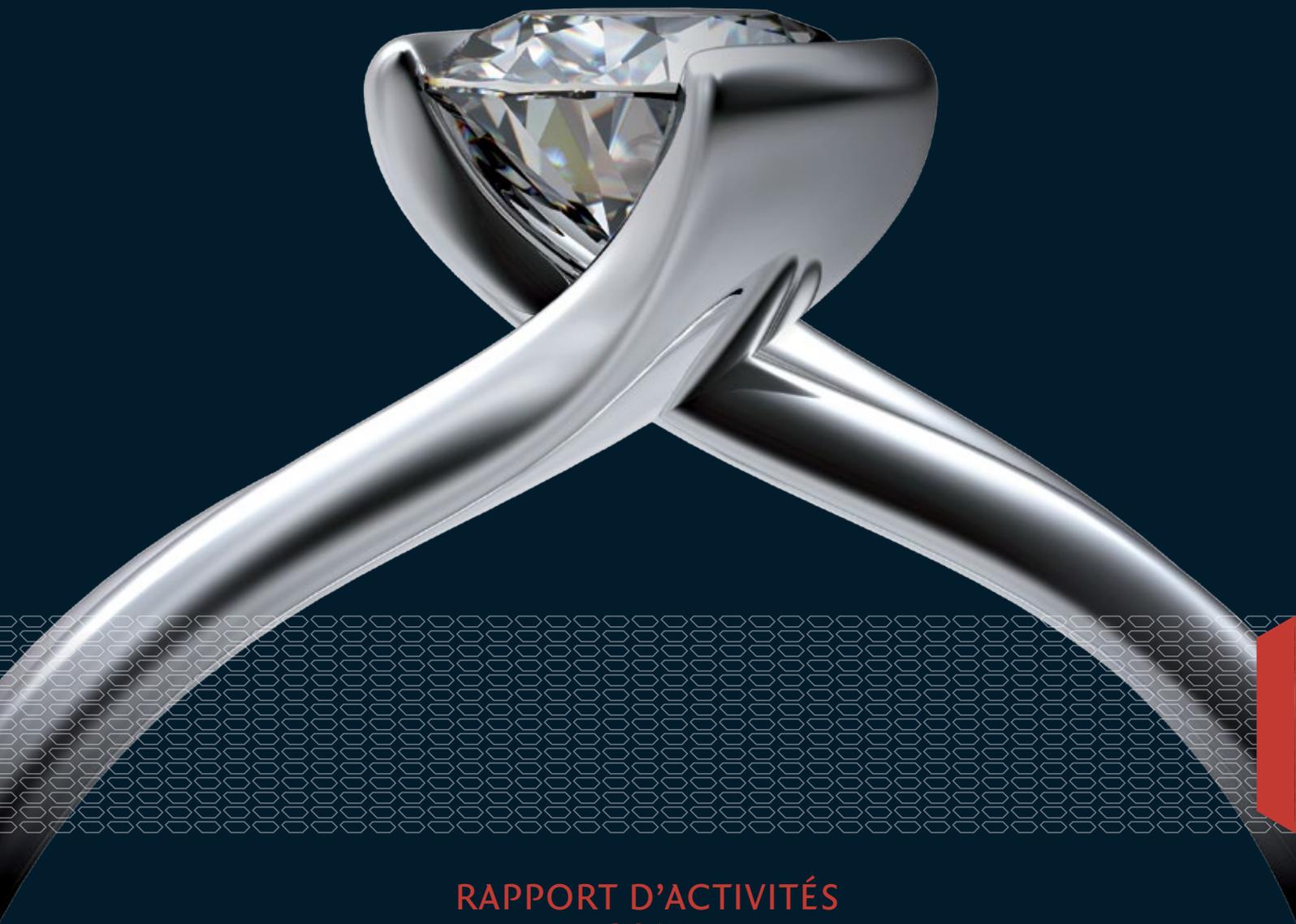




BRIDGE BANK GROUP

CÔTE D'IVOIRE



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2015

WWW.BRIDGEBANKGROUP.COM



BRIDGE BANK GROUP

CÔTE D'IVOIRE



Innovation
pour un cheminement sûr
vers nos ambitions partagées.



Proximité et symbiose
parfaite entre le client
et son banquier.



Distinction,
raffinement et singularité.



Technicité,
et précision pour répondre
au besoin du client.

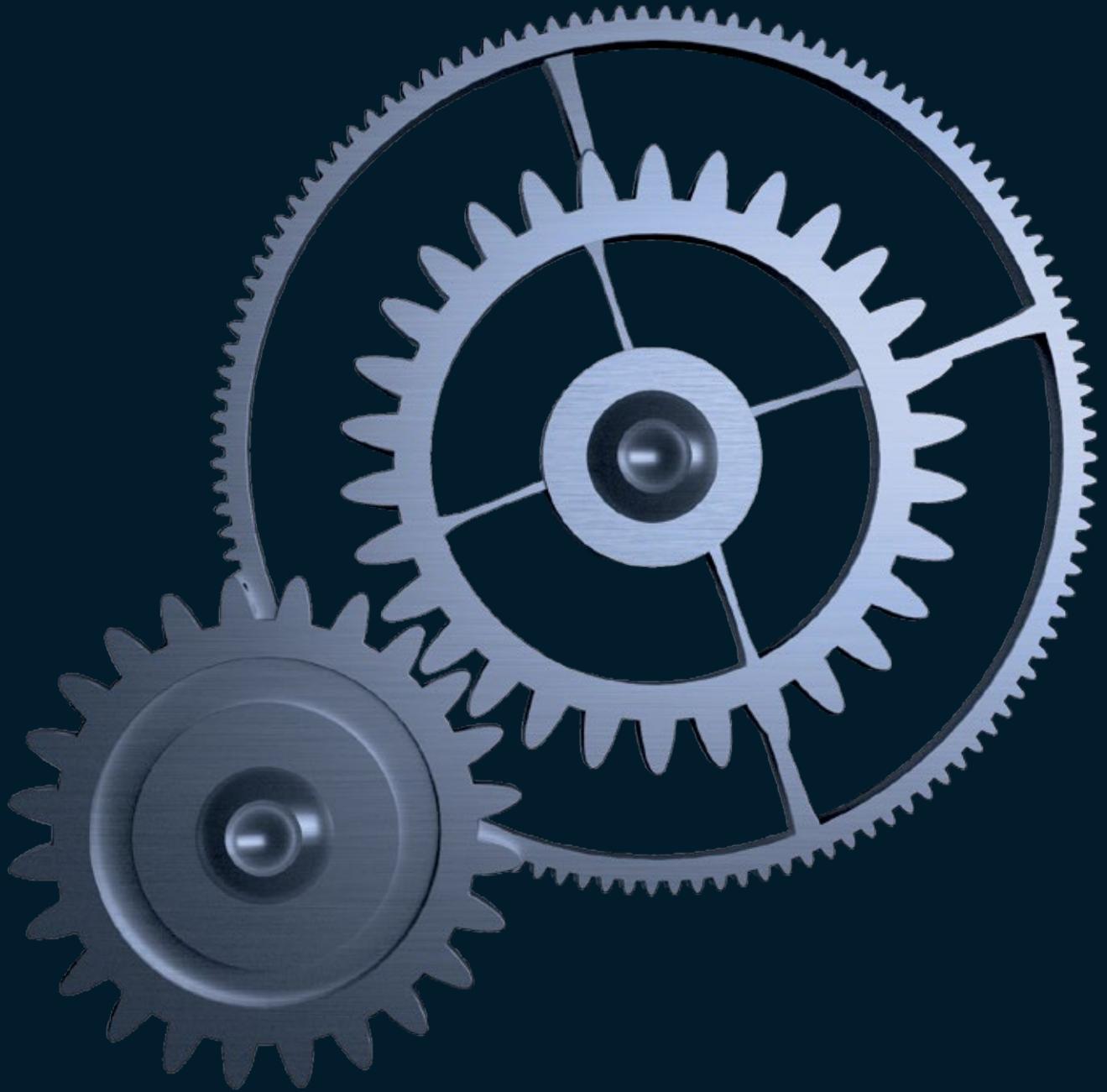
A l'instar de sa holding Teyliom, Bridge Bank Group CI amorce un rafraîchissement de son identité visuelle avec pour objectif de véhiculer un positionnement résolument tourné vers l'excellence, la compétence et la créativité.

Cette nouvelle signature visuelle renforce l'élitisme déjà significatif de la banque qui se veut innovante, singulière et compétente pour satisfaire davantage sa clientèle.



BRIDGE BANK GROUP
CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



1. ACTIONNARIAT, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ DE DIRECTION	6
1.1. Actionnariat	7
1.2. Conseil d'Administration	7
1.3. Comité de Direction	8
2. MESSAGE DU PRÉSIDENT	10
3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015	12
3.1. Environnement général et professionnel	13
3.2. Commentaires sur les données financières au 31 décembre 2015	15
3.3. Conclusions et perspectives	24
4. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	26
5. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015	28
5.1. Bilan et hors bilan au 31 décembre 2015	29
5.2. Compte d'exploitation au 31 décembre 2015	32
6. RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2016	34

1

ACTIONNARIAT, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ DE DIRECTION

1.1. ACTIONNARIAT

ACTIONNAIRES	POURCENTAGE
BRIDGE GROUP WEST AFRICA (BG WA)	81%
CAURIS CROISSANCE	12%
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)	3,5%
DIVERS ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	3,5%
TOTAL	100%

1.2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. AMADOU KOUYATÉ	PRÉSIDENT
BRIDGE GROUP WEST AFRICA représentée par M. JEAN-CHARLES BESSE	ADMINISTRATEUR
BOAD représentée par M. OUMAR TEMBELY	ADMINISTRATEUR
CAURIS CROISSANCE représentée par M. NOËL YAWO EKLO	ADMINISTRATEUR
M. PAUL DERREUMEAUX	ADMINISTRATEUR
M. YIGO FALY THIAM	ADMINISTRATEUR
M. JEAN-PIERRE CARPENTIER	ADMINISTRATEUR / DG
EL HADJ AMADOU GUEYE	ADMINISTRATEUR
M. BIRANE WANE	ADMINISTRATEUR
M. OUMAR SOW	ADMINISTRATEUR
M. HICHEM GHANMI	ADMINISTRATEUR

1.3. COMITÉ DE DIRECTION

M. JEAN-PIERRE CARPENTIER	DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. OSMANE HAMZA	DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
M. FRANCK-XAVIER N'GUESSAN	DIRECTEUR FINANCE ET TRÉSORERIE
M. MOHAMED HAMZA	DIRECTEUR BANQUE ENTREPRISE
M. RAHOUDA ZOROM	DIRECTEUR RISQUE ET JURIDIQUE
M. PATRICE N'ZI	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
M. AZIZ SARR	DIRECTEUR DU RÉSEAU ET DES PARTICULIERS
M. HENRI DATIÉ	DIRECTEUR DES MOYENS ET DU DÉVELOPPEMENT
M. KADER DIALLO	DIRECTEUR AUDIT CONTRÔLE ET CONFORMITÉ



2

MESSAGE
DU PRÉSIDENT

Dans un environnement économique demeuré porteur, la croissance de la banque entamée déjà depuis quelques années, s'est poursuivie en 2015 de façon tout à fait satisfaisante. Au cours de cet exercice, BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE a entrepris, avec succès, d'étendre son champ d'intervention au delà de ses segments de marchés traditionnels, en participant à des opérations de grande envergure. Ce faisant, la banque s'est ouvert de nouvelles perspectives d'emplois pour les années à venir. Elle a, par la même occasion, consolidé davantage son rang de 9^{ème} banque de la place. Les réalisations, en terme de ressources (+50 %), d'emplois (+27,4 %), de PNB (+14 %), de total bilan (+34 %) sont en très nette progression par rapport à l'exercice précédent. Le résultat avant impôt, à FCFA 3 543 millions, connaît également une hausse sensible et le bénéfice net permet à la fois :

- de servir, cette année encore, de confortables dividendes aux actionnaires ;
- et de satisfaire, bien avant la date limite du 30 juin 2017, à l'exigence des Autorités monétaires de l'UEMOA, fixant à FCFA 10 milliards le seuil de capital social minimum pour les banques de la zone.

Forte de ces réalisations, la banque aborde l'avenir en toute confiance et en se fixant de nouveaux challenges. Ses futurs objectifs se situent dans la croissance de son activité en termes de collecte des dépôts et de distribution de crédit. Pour ce faire, l'offre de produits et services à la clientèle sera élargie, le développement du réseau sera poursuivi et un accent particulier sera mis sur l'accroissement de la productivité.

Ces challenges seront soutenus par un Système de Management de la Qualité, dont la réalisation a été amorcée en 2015.

L'implication de tous les membres de l'équipe de BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE, auxquels le Conseil d'Administration adresse ses encouragements, apporte toutes les assurances pour la réussite de nos ambitions.

**LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. AMADOU KOUYATÉ



3

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

Messieurs,

Le Conseil d'Administration de BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE (BBG CI) vous a réuni ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la Loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous précisons que les états financiers vous sont présentés selon les mêmes méthodes que celles de l'exercice précédent. Vous seront successivement présentés :

- une brève description de l'environnement dans lequel la banque a opéré son activité au cours de l'exercice 2015 ;
- un examen des comptes de bilan et de résultats clos au 31 décembre 2015 ;
- les perspectives d'évolution de BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE .

3.1. ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

L'année 2015 a été marquée par la tenue de l'élection présidentielle qui a vu la réélection du Président de la République en exercice, pour un nouveau mandat de cinq ans jusqu'en 2020.

L'équipe gouvernementale n'a pas connu de changement fondamental à l'issue de cette consultation, ce qui a permis un retour rapide des activités publiques à un rythme normal, après de brèves périodes de flottement observées avant et après l'élection présidentielle.

Cet environnement politique apaisé et stable a contribué à l'amélioration du climat social, la société civile étant encore fortement marquée par la dernière crise post-électorale de 2010 et les conséquences qui s'en sont suivies.

Première économie francophone en Afrique de l'Ouest avec plus de 40 % du PIB (Produit Intérieur Brut) de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Côte d'Ivoire enregistre depuis 2012 une croissance économique soutenue, comprise entre 8 et 10 %.

L'environnement des affaires est plutôt favorable et les investisseurs affluent.

Des réformes notables ont été adoptées, ce qui a largement contribué à l'amélioration de l'environnement des affaires. Parmi ces mesures, l'on peut citer le délai ramené à moins d'une semaine pour la création d'une entreprise, celui de l'obtention du permis de construire dans des délais plus que raisonnables et celui du raccordement au réseau électrique dans les 48 heures.

La montée en régime du Tribunal de Commerce, la création de l'Autorité de la régulation des marchés publics et la Haute Autorité pour la bonne gouvernance contribuent également à améliorer le climat des affaires, auquel le secteur privé est particulièrement sensible.

L'indice de l'insécurité en Côte d'Ivoire s'est nettement amélioré, passant de 3.8 en 2012 à 1.1 en 2014. Autant d'atouts salués par le rapport Doing Business 2014 et 2015, qui a classé la Côte d'Ivoire parmi les dix pays au monde ayant conduit les meilleures réformes au niveau du climat des affaires. Le Millenium Challenge Corporation (MCC) a décidé d'accorder à la Côte d'Ivoire l'éligibilité au programme « compact ». Le MCC propose des subventions importantes à des pays en développement, afin de créer un environnement propice dans des secteurs à fort impact sur les populations.

Les investissements publics, l'un des moteurs de la croissance économique du pays, ont été poursuivis sur l'année 2015 avec une forte prédominance sur le secteur des infrastructures.

Parallèlement, la production agricole de rente reste incontestablement l'un des principaux piliers de cet essor. La Côte d'Ivoire demeure notamment le leader en matière de production de cacao avec environ 1.8 million de tonnes de fèves produites sur la campagne 2014-2015, soit 45 % de l'offre mondiale et elle est devenue premier producteur mondial de noix brutes de cajou avec 725 000 tonnes (plus de 20 % de l'offre mondiale), en bénéficiant des cours particulièrement favorables pour ces deux produits en 2015.

La Côte d'Ivoire est également très présente sur l'offre de produits tels que le palmier à huile (premier exportateur africain), le coton (troisième producteur africain) et l'hévéa. Cependant, des efforts restent à faire sur la réduction de la pauvreté, les fruits de la croissance n'étant pas assez partagés avec les populations les plus modestes.

Un autre défi à relever par la Côte d'Ivoire réside dans l'équilibre de ses finances publiques, qui implique un niveau acceptable d'endettement et la maîtrise des dépenses, pour éviter le dérapage du déficit budgétaire, lequel se situe à environ 3.5 % du PIB en 2015, mais devrait se détériorer sensiblement sur 2016.

Au niveau de l'environnement bancaire et financier, l'année 2015 a été caractérisée par la poursuite d'une croissance importante, tant au niveau des ressources collectées auprès de la clientèle, qui pour l'ensemble des banques s'élèvent à FCFA 5 958 milliards au 31 décembre 2015, en progression de 22.4 % sur l'année, qu'à celui des crédits distribués aux agents économiques, avec un encours de FCFA 4 599 milliards en fin d'année en augmentation de 30% par rapport à celui observé un an plus tôt.

En conséquence, le coefficient de réemplois continue de s'améliorer en se situant désormais à 77.2 %, contre 72.5 en fin d'année 2014.

Les parts de marché restent concentrées sur les huit premières banques du classement (banques à réseau) avec 80.6 % des disponibilités collectées auprès de la clientèle et 81.6 % des crédits distribués, mais une légère régression de cette concentration est constatée, puisqu'en fin 2014 les taux étaient respectivement de 81.7 % et 83.2 %.



3.2. COMMENTAIRES SUR LES DONNÉES FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2015

En 2015 la BBG CI a confirmé et renforcé sa position au sein du secteur bancaire ivoirien.

Nous nous sommes maintenus en 9^{ème} position et avons réduit l'écart avec la banque nous précédant.

Conformément à nos objectifs stratégiques, nous avons développé les ressources collectées auprès de notre clientèle à un rythme sensiblement supérieur à celui du marché bancaire dans son ensemble et conforté en conséquence notre part de marché dans ce domaine, qui s'établit au 31 décembre 2015 à 2,92 % contre 2,7 % en fin d'année précédente. En matière de crédits accordés à la clientèle, notre part est demeurée pratiquement stable à 2,36 %, avec une forte croissance au cours du deuxième semestre, après un début d'année modeste.

BBG CI a ainsi poursuivi une croissance déjà établie depuis plusieurs années et, bien qu'elle demeure positionnée sur ses segments de marché spécifiques, elle occupe à présent une place significative dans le paysage bancaire ivoirien.

Notre situation de trésorerie nous permet de participer aux émissions de Titres Publics et d'intervenir activement sur les marchés ivoirien et sous-régional des prêts interbancaires. La BBG CI occupant en matière d'emplois interbancaires la sixième place parmi les banques ivoiriennes, avec une part de marché de 5,4 %.

Notre développement d'activité s'est accompagné d'une poursuite de nos investissements stratégiques. Ainsi, deux nouvelles agences ont été ouvertes au cours de l'exercice, deux autres unités ayant été mises en chantier pour une ouverture à la clientèle en début 2016.

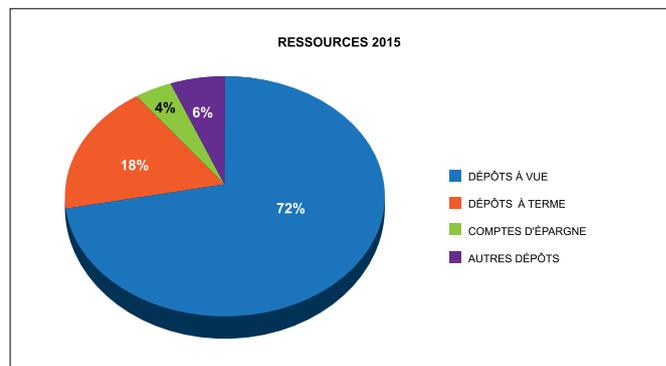
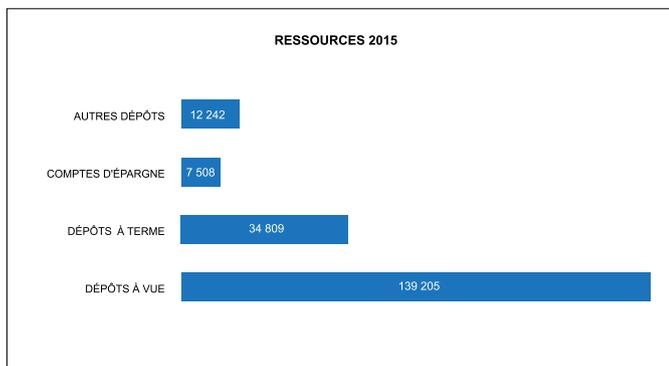
Par ailleurs, notre centre de secours informatique et d'archivage physique a été effectivement mis en service et nos développements informatiques et organisationnels se sont poursuivis dans différents domaines (gestion des courriers, procédures des achats, développement du contrôle interne...).

Au 31 décembre 2015, la banque compte un total de 4 687 clients dont plus de la moitié dans nos différentes agences.

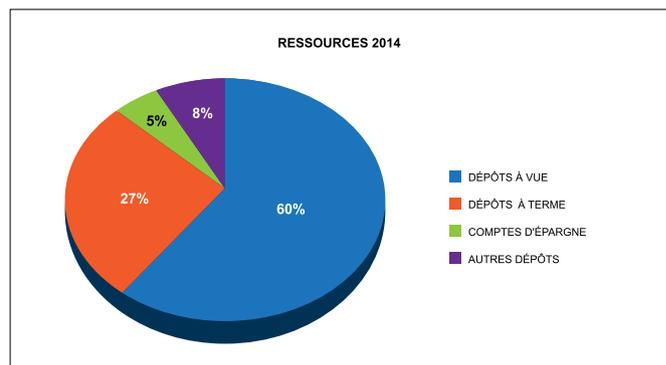
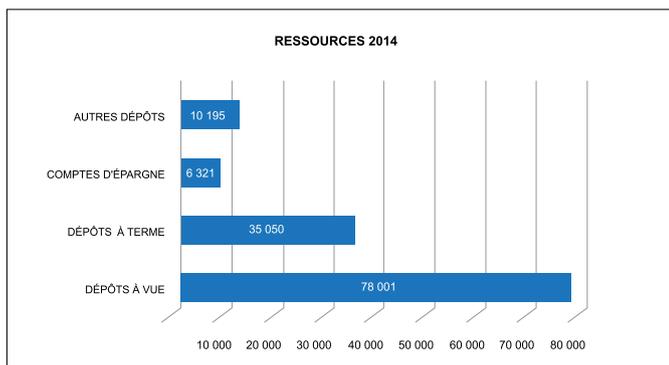
Les chiffres ci-dessus confirment que BBG CI demeure à l'écart du « retail banking » et maintient son positionnement de banque axée sur des segments déterminés, dans la clientèle d'entreprises, mais plus encore dans celle des particuliers en se limitant aux clients des classes moyenne et supérieure. L'effectif de la banque au 31 décembre 2015 est de 163 personnes. Avec un total de FCFA 220 milliards au 31 décembre 2015, le bilan de la banque s'inscrit en augmentation de 34 % par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Ressources

• ANNÉE 2015



• ANNÉE 2014



Avec un niveau de FCFA 193 763 millions au 31 décembre 2015, les ressources collectées auprès de la clientèle affichent une augmentation de 50 % par rapport à la fin de l'exercice précédent.

La catégorie de ressources ayant connu la plus forte progression est constituée par les comptes à vue, et on observe en conséquence un amenuisement de la part des dépôts à terme qui sont demeurés pratiquement stables en volume (-0,7%), mais ne représentent globalement en fin 2015 que 18% de l'ensemble, contre 27% un an plus tôt. Cette évolution concerne tous les segments de clientèle, mais elle est beaucoup plus prononcée au niveau des entreprises avec une proportion Dépôts à Vue/Dépôts à Terme de 92/8, contre 62/38 pour les particuliers. Cette situation est une conséquence indirecte de l'abondance des ressources à vue, faiblement rémunérées, engendrant une trésorerie excédentaire qui nous a incités à modérer notre action de collecte sur les dépôts à terme (DAT) dont le coût demeure très élevé par rapport à nos opportunités de réemplois.

Les comptes d'épargne progressent quant à eux de 18,8%.

Les autres dépôts ont, cette année encore, évolué favorablement avec une progression de 20%. Comme lors des exercices précédents, c'est notre politique de recherche assidue de couverture d'une partie de nos engagements par des « deposits » constitués par les clients qui demeure la raison principale de l'importance de ce poste de ressources stables et non rémunérées.

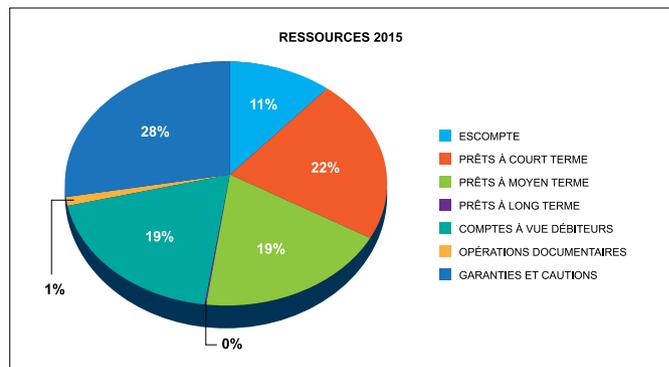
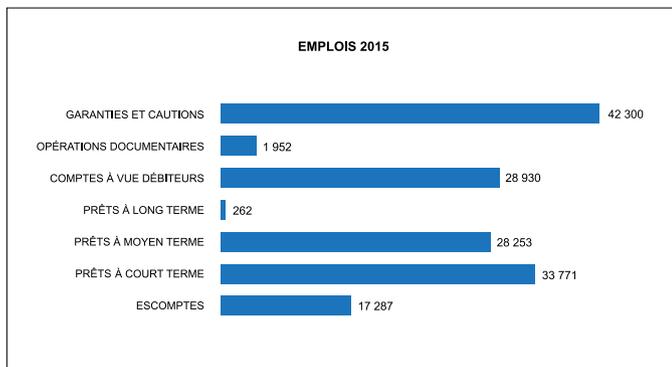
De façon globale, la tendance à la baisse du coût des ressources collectées auprès de la clientèle s'est poursuivie, avec un taux moyen de 1,63% pour l'année 2015, contre 2,15% en 2014.

Hormis une opération ponctuelle en tout début d'année, nous n'avons pas eu à recourir au refinancement auprès de la BCEAO, ni au marché interbancaire.

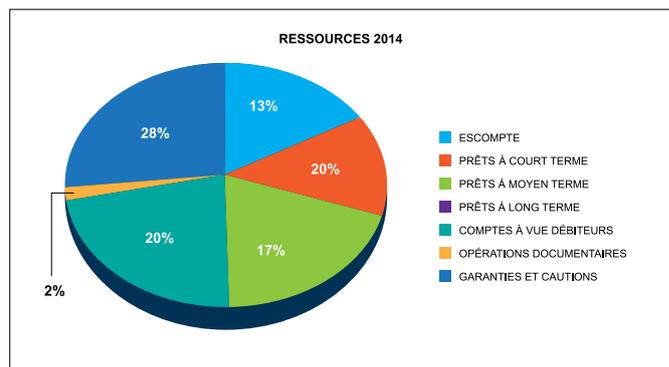
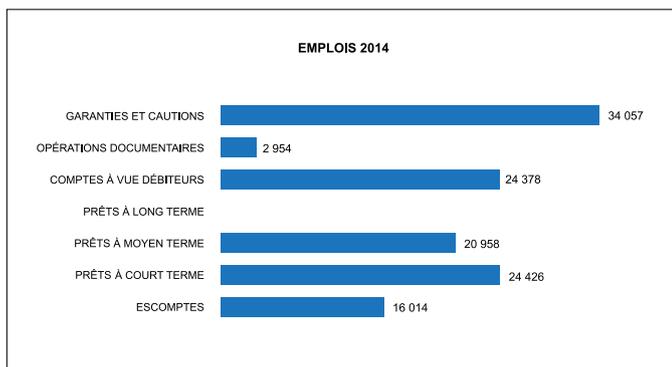


Emplois

• ANNÉE 2015



• ANNÉE 2014



Le total des crédits par décaissement accordés à la clientèle se situe de FCFA 108 503 millions au 31 décembre 2015, en progression de 27% par rapport à la fin de l'année précédente. Globalement, les crédits à la clientèle se répartissent entre les « entreprises » pour 80% et le « réseau » pour 20 %.

- Les crédits de campagne, qui concernent exclusivement la clientèle d'entreprises, ont fortement augmenté (+62 %).
- L'escompte de papier commercial (90 % « entreprises » et 10 % « réseau ») progresse de 7,3 % sur l'année. Nous avons à ce niveau adopté une politique plus restrictive, en réaction à une recrudescence de papiers de mauvaise qualité ou issus de pratiques douteuses. Cette attitude rigoureuse a permis de limiter les incidents de paiement sur les effets pris à l'escompte, tout en nous maintenant une part significative (8,2 % au 31 décembre 2015) dans l'encours global des effets escomptés par le système bancaire ivoirien.
- Le niveau des découverts (88 % « entreprises » et 12 % « réseau ») s'élève au 31 décembre 2015 à 18,8 % au dessus de celui du début d'exercice.
- Les crédits à court terme (durée inférieure ou égale à deux ans), dont 79 % concernent les « entreprises » ont connu une forte progression (+32 %) liée à notre approche d'emprunteurs de standing exigeant des conditions de taux peu attractives, mais présentant en contrepartie un excellent profil de risque.
- Les crédits à moyen terme (durée comprise entre deux et dix ans) ont également connu une augmentation importante (39%), avec une part du « réseau » dans ce type de concours se renforçant progressivement et représentant 44% de l'encours global au 31 décembre 2015.
- N'intervenant pas sur ce produit au préalable, BBG CI a commencé en 2015 à accorder des crédits à long terme (durée supérieure à dix ans) dont l'encours en fin d'année s'élève à FCFA 262 millions. Ces prêts ont concerné uniquement le « réseau » et consistent en prêts immobiliers destinés à des clients, personnes physiques ou Sociétés Civiles Immobilières.

Les créances douteuses nettes s'élèvent à FCFA 605 millions, et le taux de dégradation du portefeuille se situe à fin 2015 à 6,6% contre 7,2% à fin 2014.

S'agissant de la rentabilité des crédits accordés, les taux moyens de sortie ont poursuivi leur réduction, conformément à nos prévisions. Ainsi, le taux de rémunération de l'ensemble des crédits accordés à la clientèle s'établit en 2015 à 10,59%, contre 11,41% en 2014.

Les crédits par signature, qui concernent à 92% les « entreprises », ont progressé de 20% sur l'exercice. On observe une raréfaction de nos opérations de crédit documentaire, mais une poursuite de notre intervention soutenue dans le domaine des délivrances de cautionnement et autres garanties (+24% sur l'année), BBG CI ayant pour cette activité une part de marché (4,7%) sensiblement supérieure à notre positionnement global dans le secteur bancaire ivoirien. Le taux moyen de rémunération de ces engagements par signature, quoiqu'en baisse par rapport à 2014, demeure conséquent à 2,7%.

Au titre de l'utilisation de notre trésorerie, nous intervenons principalement par des placements en Bons et Titres d'Etat, ainsi que par des prêts interbancaires accordés à nos confrères nationaux et de l'UEMOA. Ces deux catégories représentent en fin d'année 2015 des montants respectifs de FCFA 21 milliards et FCFA 26 milliards.

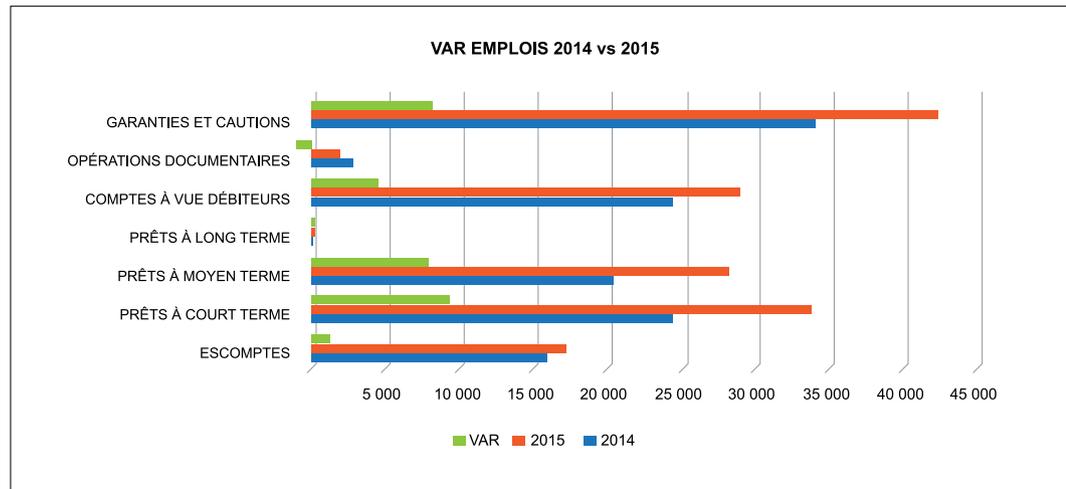
En ce qui concerne les prêts accordés aux confrères, il faut préciser cependant que les encours du 31 décembre 2015 sont beaucoup plus importants que le niveau moyen de l'exercice. En effet, le système bancaire sous-régional a bénéficié tout au long de l'exercice d'une bonne aisance de trésorerie en monnaie locale et les opportunités de placement auprès des confrères sont en conséquence demeurées assez rares, tout au moins pour celles présentant un niveau de risque satisfaisant.

Le montant de nos avoirs en devises détenus auprès de banques étrangères s'élève à la clôture de l'exercice à FCFA 3 682 millions (y compris deposit), ce niveau résultant de fonds reçus pour le compte de notre clientèle dans les derniers jours de l'exercice et non encore réutilisés ou rapatriés au 31 décembre 2015. Comme cela avait déjà été le cas pour l'exercice précédent, nous avons en 2015 strictement respecté l'obligation faite aux banques commerciales de céder à la BCEAO, 80 % des devises provenant des recettes d'exportation de leurs clients.

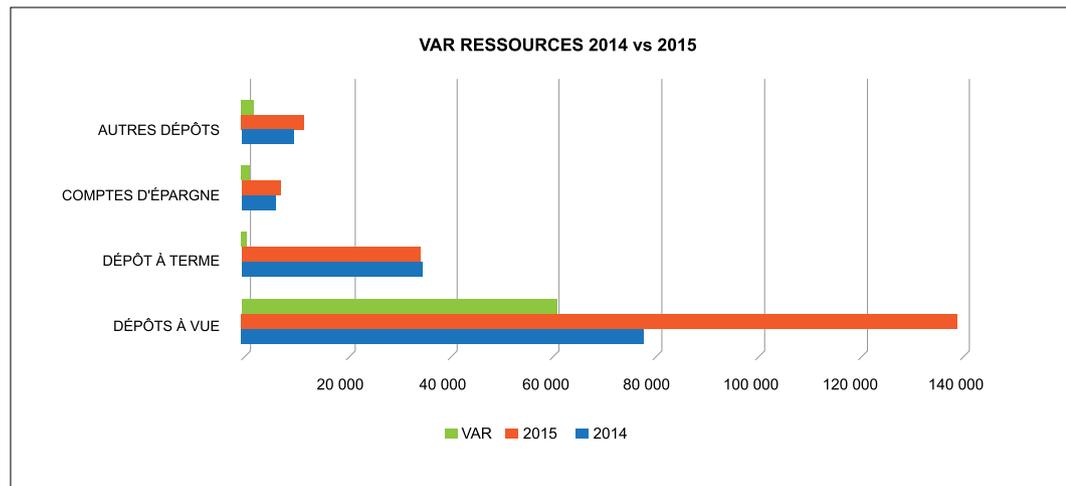


Variation 2014 vs 2015

• Emplois



• Ressources



RENTABILITÉ

Produits et charges en intérêts

Les intérêts perçus sur la clientèle représentent un montant total pour l'année de FCFA 8 949 millions et les revenus générés par la trésorerie (interbancaire et titre de placement) s'élevaient dans le même temps à FCFA 2 280 millions, soit 28% de plus qu'en 2014.

Globalement, le total des produits en intérêts s'élève donc à FCFA 11 229 millions.

S'agissant des intérêts versés à notre clientèle, ils se situent pour l'exercice à FCFA 2 703 millions, soit un niveau inférieur de 2,8% à celui de 2014. Cette modération, malgré la progression de nos ressources, résulte de l'importance des comptes à vue pas ou peu rémunérés et de notre action de réduction sur les DAT, cette seule rubrique ayant vu son coût se réduire de près de FCFA 200 millions entre les deux exercices.

Le recours ponctuel au refinancement intervenu en début d'exercice a par contre engendré une charge de FCFA 29 millions et le montant total des intérêts versés en 2015 s'élève à FCFA 2 733 millions.

La conjugaison des différentes catégories de produits et de charges des capitaux intermédiés en 2015 dégage une marge nette d'intérêts de FCFA 8 497 millions, en augmentation de 17 % par rapport à l'année 2014.

En valeur relative, la marge d'intérêts s'établit en 2015 à 6,96% contre 6,92 % en 2014.

Commissions

Les commissions et revenus divers ont globalement atteint un total de FCFA 5 328 millions.

L'examen détaillé des différentes rubriques indique :

- une bonne performance des commissions sur opérations en devises qui représentent 27 % de l'ensemble ;
- l'importance des commissions sur comptes qui demeurent le plus important poste de commissions et représentent un tiers de l'ensemble ;
- la relative faiblesse du revenu des engagements par signature qui fléchit de 7,8 % par rapport à 2014, la progression des encours moyens s'étant trouvée absorbée, en termes de rentabilité, par une chute du taux de rendement ;
- l'intéressante progression des revenus générés par WESTERN UNION qui se situe pour la deuxième année consécutive au-delà de 40 % ;
- les revenus de la monétique qui augmentent de 36 % par rapport à 2014, sans toutefois permettre de rentabiliser cette activité dont les coûts directs et indirects demeurent supérieurs aux commissions encaissées.

La part des commissions dans l'ensemble des revenus de la banque se stabilise à 32 % en 2015. Elles couvrent plus des deux tiers des charges de personnel et autres frais généraux.

Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire (PNB) de l'exercice 2015 s'élève à FCFA 13 228 millions, en progression de 14 % par rapport à 2014.



Charges d'exploitation

Les frais de personnel ont été contenus et par rapport à 2014 leur augmentation s'élève à 5 % en rappelant que la progression numérique de l'effectif a quant à elle été de plus de 18 %. Les autres frais généraux, en lien avec l'accroissement de l'activité, du réseau, des effectifs et du contrôle fiscal, évoluent de 27 %.

Dans le détail il apparaît que les rubriques relatives aux « entretiens et réparations » et aux « honoraires d'intermédiaires » notamment les honoraires d'avocats dans les dossiers de recouvrement ou défensifs, justifient presque 40 % de la hausse. Autre élément à prendre en compte à hauteur de FCFA 248 millions, le redressement fiscal à la suite d'une mission de vérification effectuée par l'Administration au titre des exercices 2011, 2012 et 2013.

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à FCFA 1 060 millions, soit 26% de plus qu'en 2014, compte tenu des nouveaux investissements réalisés au cours de l'année.

Le coefficient d'exploitation (total des frais de fonctionnement et des amortissements rapporté au PNB) de l'exercice ressort à 60,8 %, soit pratiquement stable depuis 2014.

La dotation brute aux provisions pour créances douteuses s'élève à FCFA 1 990 millions pour l'exercice et les reprises de provision ont atteint FCFA 945 millions, la charge nette de l'exercice représentant FCFA 1 045 millions, en léger retrait à celle de l'exercice 2014.

Le coût du risque sur le portefeuille (dotations nette/PNB) se situe en 2015 à 7,9 % contre 9,2 % en 2014 et le taux de provisionnement des créances douteuses demeure stable à 92 %.

Nous avons par ailleurs constitué une dotation nette aux provisions pour risques et charges de 95 millions FCFA, dont l'essentiel provient d'un contentieux défensif et d'un sinistre intervenu en agence pour lequel nous espérons toutefois être finalement indemnisés par notre assureur.

La provision pour FRBG représente quant à elle un montant de FCFA 251 millions, contre FCFA 135 millions en 2014.

Malgré cela, le résultat courant avant impôt de l'exercice s'élève à FCFA 3 544 millions, soit une progression de 5,1 % par rapport à 2014.

L'imposition de ce résultat est par contre beaucoup plus lourde cette année dans la mesure où nous avons achevé en 2014 l'utilisation des amortissements différés. En conséquence, l'exercice 2015 se termine par un bénéfice net après impôt de FCFA 2 820 millions.

3.3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

D'une manière générale, les réalisations de cette année 2015 témoignent de la bonne orientation dans laquelle s'inscrit BBG CI.

Certains éléments favorables sont en effet à relever.

- Les principaux paramètres d'activité de la banque enregistrent des progressions significatives et s'inscrivent dans les tendances favorables observées depuis plusieurs exercices.
- BBG CI progresse, dans de nombreux domaines, à un rythme supérieur à celui du marché, bien qu'elle n'intervienne réellement que sur les segments connaissant les taux de croissance les plus faibles (clientèle de particuliers haut de gamme notamment). Sur certains types d'intervention, sa part de marché et sa place parmi les banques ivoiriennes sont d'ailleurs plus favorables que sa position d'ensemble.
- La trésorerie est confortable, ce qui nous permet d'absorber les mouvements de fonds parfois très importants de notre clientèle, sans recours à un quelconque refinancement.
- La rentabilité est assurée par l'activité principale de la banque, sans aucun apport accessoire.
- Les commissions constituent un pôle de rentabilité substantiel et stable.
- Les charges d'exploitation sont maîtrisées.
- Notre coefficient d'exploitation se situe en dessous de la moyenne des banques de la zone.

Certaines faiblesses ont toutefois été identifiées, et la banque a entrepris d'y remédier par la prise de mesures appropriées visant à améliorer notre organisation et nos process dans le domaine de l'activité commerciale pour conforter et optimiser notre croissance et notre éventuel élargissement à de nouvelles activités.

Au cours de l'année 2015, nous avons par ailleurs entrepris un projet de mise en place d'un système de management de la qualité, qui constitue une oeuvre de grande envergure mobilisant l'ensemble des différents départements de la banque, avec pour objectif l'obtention de la norme ISO 9001-2015 à l'horizon fin 2016/début 2017.

En cours d'exercice, le business plan de la BBG CI a été révisé et une nouvelle version couvrant la période 2016-2020 a été produite, avec des objectifs généralement revus à la hausse, mais une articulation générale conservant les axes prioritairement suivis par la banque depuis sa création.

Le Conseil d'Administration exprime ses remerciements au management de la banque et à tout son personnel pour le professionnalisme et l'implication dont ils ont fait preuve tout au long de l'exercice 2015, permettant ainsi la réalisation de ces performances et résultats.

**LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. AMADOU KOUYATÉ



4

PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicable aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

1. COMPTABILISATION DES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

Les intérêts et charges assimilés sont comptabilisés pour leur montant couru prorata temporis. Les commissions correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

2. OPÉRATIONS EN DEVICES

Les positions de change sont évaluées aux cours de changes officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de changes officiels en vigueur, à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents ou définitifs sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de changes.

3. CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues. La banque applique notamment les dispositions de l'instruction n° 94-05 (remaniées le 5 janvier 2000) du PCB, relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance.

4. INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les engagements de la BBG CI vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de départ à la retraite résultant des dispositions de la convention collective interprofessionnelle de Côte d'Ivoire ne sont constatés en charge qu'au moment du départ à la retraite des agents concernés. La provision pour indemnités de départ à la retraite n'est donc pas intégralement retranscrite en comptabilité. Le passif social de la Banque, évalué selon la méthode actuarielle conformément à la norme IAS 19, s'élève à FCFA 93 millions au 31 décembre 2015.

5

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

5.1. BILAN & HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN

(en million de FCFA)

ACTIF	MONTANTS NETS	
	Exercice 2014	Exercice 2015
CAISSE	3 006	3 305
CRÉANCES INTERBANCAIRES	37 540	67 008
* À vue	14 547	40 933
- Banques Centrales	13 516	37 533
- Trésor Public	0	0
- Autres établissements de crédit	1 031	3 401
* À terme	22 994	26 075
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	85 176	108 503
* Portefeuille d'effets commerciaux	16 014	17 181
- Crédits de campagne	0	0
- Crédits ordinaires	16 014	17 181
* Autres concours à la clientèle	45 310	62 997
- Crédits de campagne	5 091	8 236
- Crédits ordinaires	40 219	54 760
* Comptes ordinaires débiteurs	23 852	28 326
* Affacturage	0	0
TITRES DE PLACEMENT	25 150	20 897
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	298	297
CRÉDIT-BAIL	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	373	306
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 299	3 169
ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	0	0
AUTRES ACTIFS	7 436	14 456
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	1 339	1 172
TOTAL DE L'ACTIF	163 617	219 113

BILAN

(en million de FCFA)

PASSIF	MONTANTS NETS	
	Exercice 2014	Exercice 2015
DETTE INTERBANCAIRES	15 697	5
* À vue	12	5
* Trésor Public, CCP	0	0
* Autres établissements de crédit	12	5
* À terme	15 685	0
DETTE À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	129 567	193 763
* Comptes d'épargne à vue	6 321	7 508
* Comptes d'épargne à terme	0	0
* Bons de caisse	0	0
* Autres dettes à vue	80 309	141 952
* Autres dettes à terme	42 937	44 304
DETTE REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	0	0
AUTRES PASSIFS	4 600	10 324
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	808	1 034
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41	136
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0	0
COMPTES BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES	0	0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	751	1 004
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	0	0
RÉSERVES	383	849
ÉCART DE RÉÉVALUATION	0	0
CAPITAL	8 500	8 500
REPORT À NOUVEAU (+/-)	163	678
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	3 106	2 820
TOTAL DU PASSIF	163 617	219 113

BILAN
(en million de FCFA)

HORS BILAN	MONTANTS NETS	
	Exercice 2014	Exercice 2015
ENGAGEMENTS DONNÉS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2 954	1 953
* En faveur d'établissements de crédit	0	0
* En faveur de la clientèle	2 954	1 953
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	34 057	42 300
* D'ordre d'établissements de crédit	0	0
* D'ordre de la clientèle	34 057	42 300
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS REÇUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
* Reçus d'établissements de crédit	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	93 502	131 464
* Reçus d'établissements de crédit	4 366	5 400
* Reçus de la clientèle	89 136	126 064
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

5.2. COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2015

**COMPTE
DE RÉSULTAT**
(en million de FCFA)

PRODUITS	MONTANTS NETS	
	Exercice 2014	Exercice 2015
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	9 022	9 788
* Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	672	839
* Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	8 350	8 949
* Produits et profits sur prêts et titres émis subordonnés	0	0
* Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	0	0
* Autres intérêts et produits assimilés	0	0
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	0	0
COMMISSIONS	3 123	3 831
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2 509	2 776
* Produits sur titres de placement	1 112	1 442
* Dividendes et produits assimilés	0	0
* Produits sur opérations de change	342	361
* Produits sur opérations de hors bilan	1 055	973
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	121	77
MARGES COMMERCIALES	0	0
VENTES DE MARCHANDISES	0	0
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	81	86
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0
SOLDE EN CORRECTION DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	0	0
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4	8
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	6	9
PERTE DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	14 866	16 574

**COMPTE
DE RÉSULTAT**
(en million de FCFA)

CHARGES	MONTANTS NETS	
	Exercice 2014	Exercice 2015
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	2 883	2 733
* Intérêts et charges assimilés sur dettes interbancaires	103	30
* Intérêts et charges assimilés sur dettes à la clientèle	2 780	2 703
* Intérêts et charges assimilés sur dettes représentées par un titre	0	0
* Charges sur comptes bloqués d'actionnaires ou d'associés et sur emprunts et titres émis subordonnés	0	0
* Autres intérêts et charges assimilés	0	0
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	0	0
COMMISSIONS	355	571
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2	0
* Charges sur titres de placement	0	0
* Charges sur opérations de change	2	0
* Charges sur opérations de hors bilan	0	0
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	19	26
ACHATS DE MARCHANDISES	0	0
STOCKS VENDUS	0	0
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	6 173	7 204
* Frais de personnel	2 997	3 155
* Autres frais généraux	3 176	4 049
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	855	1 060
SOLDE EN PERTE DE CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	1 066	1 140
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	135	253
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7	41
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	0	3
IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	266	724
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	3 106	2 820
TOTAL	14 866	16 574

6

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2016

I. À TITRE ORDINAIRE

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et des comptes de cet exercice

PREMIÈRE RÉOLUTION

« L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2015 prend acte des comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 (rapport général), et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'acte uniforme du Traité OHADA relatif aux sociétés commerciales et au G.I.E. (rapport spécial)

DEUXIÈME RÉOLUTION

« L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 (Rapport général) et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées par l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité OHADA relatif aux sociétés commerciales et G.I.E., prend acte des termes de ce rapport et approuve lesdites conventions ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Approbation des rapports, des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et affectation du résultat de cet exercice

TROISIÈME RÉOLUTION

« L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2015, qui s'élève à la somme de FCFA 2 819 608 794 comme suit :

- affectation à la réserve légale : 422 941 319 FCFA ;
- affectation au report à nouveau : 271 667 475 FCFA ;
- dividendes à distribuer aux actionnaires : 2 125 000 000 FCFA ;
- à l'issue de cette affectation, le compte de « Report à nouveau » sera créditeur de FCFA 949 955 684.

Les fonds propres après cette affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élèveront à FCFA 10 722 033 368. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes

QUATRIÈME RÉOLUTION

« En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5. Approbation du montant global des indemnités de fonction du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2016

CINQUIÈME RÉOLUTION

« L'Assemblée Générale fixe à 86 917 077 FCFA le montant global des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs au titre de l'exercice 2016 conformément aux dispositions de l'article dix-huit (18) des statuts de la société ».

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

« Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées ».

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

II. À TITRE EXTRAORDINAIRE

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes

PREMIÈRE RÉSOLUTION

« L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et le rapport spécial des commissaires aux comptes dans le cadre de la mise en œuvre de la décision des Autorités monétaires concernant le relèvement du capital social des banques de la Zone UEMOA, décide de modifier le capital social actuellement de FCFA 8 500 000 000 (huit milliards cinq cent millions), divisé en 85 000 (quatre-vingt-cinq mille) actions d'une valeur nominale de FCFA 100 000 (cent mille) chacune entièrement libérée pour le porter à FCFA 10 000 000 000 (dix milliards) ».

2. Augmentation du capital par incorporation des réserves

DEUXIÈME RÉSOLUTION

« Cette augmentation se fera par incorporation directe du montant de FCFA 1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions) des postes « Réserves et report à nouveau » par l'émission de 15 000 (quinze mille) nouvelles actions d'une valeur nominale de Francs CFA 100 000 (cent mille) chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires.

Les actions nouvelles ainsi créées, qui seront assujetties à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter de l'établissement de la déclaration notariée de souscription et de versement par le notaire désigné ».

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

3. Pouvoirs donnés au Conseil d'Administration en vue de la réalisation matérielle de l'augmentation de capital et de la modification corrélative des statuts

TROISIÈME RÉSOLUTION

« L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à la réalisation matérielle de l'augmentation de capital en une phase de souscription, modifier, le cas échéant, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, constater l'émission des actions nouvelles, procéder à la réalisation de toutes formalités nécessaires ou afférentes aux modifications des statuts ci-dessus décidées et à l'augmentation de capital susvisée, notamment signer les statuts modifiés, de même que la déclaration notariée de souscription et de versement ».

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

« L'Assemblée Générale décide, sous condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital susvisée, de modifier l'article six (6) des statuts intitulé « Capital Social - Actions » :

Ancienne rédaction

ARTICLE SIX

CAPITAL SOCIAL - ACTIONS

Le capital social est fixé à la somme de francs CFA HUIT MILLIARDS CINQ CENT MILLIONS (8 500 000 000). Il est divisé en quatre-vingt-cinq mille (85 000) actions nominatives, de même catégorie, de cent mille (100 000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à quatre-vingt-cinq mille (85 000) inclus, entièrement souscrites, intégralement libérées et attribuées aux actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Nouvelle rédaction

ARTICLE SIX

CAPITAL SOCIAL - ACTIONS

Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLIARDS (10 000 000 000) de francs CFA. Il est divisé en cent mille (100 000) actions nominatives, de même catégorie, de cent mille (100 000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent mille (100 000) inclus, entièrement souscrites, intégralement libérées et attribuées aux actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. »

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

1- Pouvoirs en vue de formalités

CINQUIÈME RÉOLUTION

« L'Assemblée Générale Extraordinaire, confère les pouvoirs nécessaires à Monsieur Amadou KOUYATE, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, avec faculté de substitution, à l'effet de signer les statuts modifiés et mis à jour conformément aux résolutions qui précèdent et généralement faire tout ce qui sera nécessaire conformément à la loi. L'Assemblée Générale Extraordinaire confère en outre tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du procès-verbal de ses délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités prescrites par la loi ou autres s'il y a lieu. »

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.





BRIDGE BANK GROUP

CÔTE D'IVOIRE

